

**PROJET D'ACQUISITION DE CONNAISSANCES SUR LA GESTION
DES FORÊTS EN LIEN AVEC LA MISE EN VALEUR SIMULTANÉE DES
RESSOURCES FAUNIQUES, RÉCRÉOTOURISTIQUES ET LIGNEUSES**



LA BOÎTE À OUTILS DU BOURDON

Préparée pour :



Par :



Janvier 2009

ÉQUIPE DE TRAVAIL

Conception et réalisation :

Hugues Lapierre, ingénieur forestier, M.Sc.
Bruno-Pierre Harvey, biologiste

Gestion et administration :

Raymond Barette, Chargé de projet Bourdon
Association des intervenants forestiers des Hautes-Laurentides (AHL)

Les renseignements contenus dans le présent document ont été obtenus en partie grâce au financement fourni par Ressources naturelles Canada dans le cadre du *Programme des collectivités forestières* du Service canadien des forêts.

Ce projet a pu également être réalisé grâce à l'aide financière obtenue de la Table de concertation du territoire forestier public des Hautes-Laurentides dans le cadre du Programme de partenariat régional financé par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune.



Référence à citer :

Lapierre, H. et B.-P. Harvey. 2008. La boîte à outils du Bourdon. Préparé par BPHenvironnement pour l'Association des intervenants forestiers des Hautes-Laurentides. Québec. 44 p. + 6 annexes + 2 CD.

TABLE DES MATIÈRES

1. Mise en contexte	1
2. Méthodologie	4
2.1 Démarche utilisée pour l'identification des problèmes, enjeux ou préoccupations (PEPs)	4
2.2 Démarche utilisée pour l'identification des MOCI (méthodes, outils, critères et indicateurs)	6
2.2.1 Sources consultées.....	6
2.2.2 Personnes consultées	8
3. Présentation des PEPs mis en lumière	9
3.1 Les PEPs	9
3.2 PEPs pour lesquels aucun MOCI n'est associé	14
4. Les MOCI (Méthode, outil, critère et indicateur)	19
4.1 Présentation générale	19
4.2 Importante liste de critères et indicateurs développés au Québec et ailleurs au Canada	20
4.3 Modèles et simulateurs d'aménagement du territoire	21
5. Une stratégie de mise en œuvre	22
5.1 Stratégie parapluie : Production de matière ligneuse	23
5.1.1 Établissement du portrait de la diversité des écosystèmes du territoire d'action du Bourdon	23
5.1.2 Mise en place d'une approche de « gestion intégrée par objectif » pour le territoire	23
5.1.3 Évaluer l'effet sur la possibilité des recommandations permettant de répondre à certains PEPs touchant, par exemple :	23
5.2 Stratégie parapluie : Exploitation durable et conservation de la ressource faunique	23
5.2.1 Déterminer l'échelle spatiale de mise en place des objectifs du Bourdon grâce à l'approche par UTO ou zonage vocationnel	23
5.3 Stratégie parapluie : Maintien de la biodiversité forestière	23
5.3.1 Développement d'une stratégie globale de conservation de la biodiversité sur les territoires fauniques structurés	23
5.4 Stratégie parapluie : Exploitation des ressources récréotouristiques	24
5.4.1 Mise en place d'un protocole d'entente avec chacun des territoires fauniques structuré ...	24
5.5 Stratégie parapluie : Gestion efficace et efficiente du réseau routier forestier	24
5.5.1 Établissement d'un protocole d'entente en regard de la fermeture de chemin forestier et de leur entretien.....	24
5.5.2 Établissement de différents scénarios de développement du réseau routier afin d'en comparer les impacts et les coûts	24
6. Bibliographie des références	25
6.1 En ordre de numéro de MOCI	25
6.2 En ordre alphabétique	32

1. MISE EN CONTEXTE

Ce rapport a été préparé pour le compte du projet «*Le Bourdon*»; projet qui constitue l'un des onze sites du Programme des collectivités forestières parrainés par le Service canadien des forêts et Ressources naturelles Canada. Le porteur de ballon du projet «*Le Bourdon*» est l'Association des intervenants forestiers des Hautes-Laurentides (L'A.H.L.). L'A.H.L. est un organisme à but non lucratif légalement constitué depuis 1985. Elle regroupe, sur une base volontaire, onze entreprises forestières qui réalisent des travaux de planification et d'aménagement forestier, de production de semis et qui s'approvisionnent sur le territoire forestier public des Hautes-Laurentides.

Le nom officiel du projet «*Le Bourdon*» est inspiré de l'attitude qu'ont choisi d'adopter les partenaires du projet devant l'ampleur de la crise forestière à laquelle ils sont confrontés. Le bourdon, selon les calculs et les données scientifiques, ne peut pas voler à cause de son poids. Mais le bourdon ne le sait pas et il vole. Alors, comme cet insecte, L'A.H.L. a décidé de se battre pour construire dans un environnement contraire.

Le territoire visé par le projet est l'Unité d'aménagement forestier (UAF) 064-51. Il couvre une superficie de 10 680 km² et correspond à près de 68 % du territoire de la Municipalité régionale de Comté (MRC) d'Antoine-Labelle, officiellement désignée comme l'une des trois MRC ressources du Québec. Outre le Service canadien des forêts, dix-huit organismes et ministères sont impliqués dans l'organisation et la gestion de ce projet. Ces organisations œuvrent dans le domaine de la mise en valeur et de l'utilisation des ressources naturelles, de la recherche, de la formation professionnelle, du développement économique, de la gestion du territoire et des ressources ainsi que dans le secteur coopératif.

Les partenaires du projet «*Le Bourdon*» se sont dotés de différents objectifs qu'ils veulent atteindre d'ici 2012. Ces objectifs sont les suivants :

- ❖ Optimiser la capacité de production du territoire dans une perspective d'aménagement forestier durable (AFD) en respect de la biodiversité à l'échelle du paysage ;

- ❖ Accroître les retombées économiques relatives aux secteurs forestiers et récréotouristiques ;
- ❖ Mettre à la disposition des partenaires du projet et des collectivités forestières de la MRC d'Antoine-Labelle les outils nécessaires pour leur permettre d'être en mesure de réagir face aux enjeux et aux possibilités liés aux ressources du milieu forestier ;
- ❖ Participer activement à des réseaux nationaux et internationaux d'échanges portant sur la gestion forestière durable et le développement des collectivités.

Pour atteindre ces objectifs, ils ont adopté une nouvelle approche de développement pour leur territoire en misant sur une solution « gagnant - gagnant » et en favorisant le développement d'activités économiques basées sur les richesses du milieu naturel afin de créer et de maintenir une prospérité sociale. Ce modèle de développement propose une démarche stratégique et logique vers un développement durable qui permet de créer la synergie nécessaire entre les différents acteurs, et ce, grâce au développement d'un véritable langage commun.

Pour être en mesure d'accomplir ce travail dans les délais prescrits, les partenaires du projet «Le Bourdon » se sont dotés d'un Plan stratégique qui s'articule autour de cinq grands domaines d'activités dont l'un d'entre eux est le suivant :

« L'élaboration du Plan stratégique intégré de mise en valeur durable des ressources et du territoire (PSIM) et des stratégies d'aménagement forestier qui intègre concrètement les objectifs des intendants de territoire ayant fait consensus et qui permet de garantir à la fois la pérennité des approvisionnements pour les industries forestières et la pérennité des caractéristiques des habitats et des sites qui sont nécessaires au secteur récréotouristique.»

Dans leurs réflexions sur les moyens à mettre en place afin d'arriver à l'élaboration d'une telle stratégie d'aménagement forestier durable, les acteurs du projet «*Le Bourdon*» ont identifié certains sous-objectifs qui se voulaient préalables à l'élaboration de la stratégie.

L'un de ces sous-objectifs est le suivant :

- ❖ Identifier parmi les méthodologies, les outils, les critères et les indicateurs qui ont été développés au Québec, dans les provinces voisines ou aux États du Nord-Est des États-Unis, les éléments pertinents aux types de forêts de l'unité d'aménagement forestier 064-51 qui pourraient servir de référence afin de :
 - Développer des stratégies d'aménagement forestier durable, en respect de la biodiversité, en fonction des besoins des utilisateurs et des différentes échelles territoriales que ces besoins entraînent ;
 - Élaborer les planifications stratégiques, tactiques et opérationnelles dans un cadre de gestion intégrée des ressources forestières, fauniques et récréotouristiques dans une perspective de développement durable et d'amélioration continue ;
 - Faciliter les échanges entre les bénéficiaires de CAAF et les intendants de territoire concernant les habitats fauniques.

C'est dans ce contexte que BPHenvironnement a été interpellé pour produire le présent document et plus particulièrement à mener le mandat suivant selon les besoins des associations représentant les intendants de territoire :

1. Identifier les méthodologies, les outils, les critères ou les indicateurs qui peuvent répondre aux objectifs identifiés ci-haut ;
2. Identifier les méthodologies, outils, critères ou les indicateurs les plus pertinents pour l'UAF 064-51 ;
3. Évaluer à quelle échelle de planification ces méthodologies, les outils, les critères ou les indicateurs peuvent s'appliquer (stratégique, tactique et opérationnelle);

C'est donc le fruit de ce travail que vous retrouverez dans les pages de ce rapport ainsi que dans le CD qui l'accompagne.

2. MÉTHODOLOGIE

2.1 Démarche utilisée pour l'identification des problèmes, enjeux ou préoccupations (PEPs)

La toute première étape de ce travail a consisté à mettre en perspective ce qui constituait, aux yeux des intendants¹ du territoire, les cibles importantes à considérer. En effet, la recherche de solutions pour mettre en place une véritable gestion intégrée des ressources du milieu forestier d'un territoire comme celui du projet «*Le Bourdon* » aurait été futile si ces cibles n'avaient pas été reconnues importantes par les principaux intéressés. Pour ce faire, plusieurs des intervenants de l'A.H.L. ont été amenés à produire leur liste de préoccupations, enjeux, situations conflictuelles, etc., qui constituaient à leurs yeux les éléments méritant que l'on s'y attarde. Les trois termes retenus pour décrire ces éléments, et qui ont donné naissance à l'acronyme PEPs, sont les suivants :

- ❖ **P**roblème : situation issue d'une déviation par rapport à une autre situation qui serait celle désirée ;
- ❖ **E**njeux : situation autour de laquelle se greffe un débat, une controverse et qui est l'objet de valorisation contrastée ;
- ❖ **P**réoccupation : situation potentielle ou opportunité non encore reconnue officiellement comme telle.

Cet exercice d'identification des PEPs a été complété par des rencontres et des entrevues téléphoniques avec les intervenants qui ont permis d'éclairer les intervenants sur le travail qu'ils avaient à faire et/ou préciser des PEPs soulevés par ceux-ci.

Ces différentes listes de PEPs ont par la suite été retravaillées (certains PEPs ont été reformulés puis représentés à leurs auteurs), épurées puis combinées ensemble pour faire une liste unique pour le projet «*Le Bourdon* ». Une fois celle-ci constituée, chacun des PEPs s'est vu associé à un niveau de planification et à un grand thème de PEPs.

¹ Intendant : Personne ou organisation qui **administre** les affaires d'une collectivité ou d'un particulier.

Les niveaux de planification considérés ont été les suivants : stratégique, tactique et opérationnel. Ces niveaux de planification correspondent au niveau de planification forestière normalement utilisée au Québec soit le plan général, (basé sur une vision sur 25 ans), le plan quinquennal (5 ans) et le plan annuel (actions prévues pour la prochaine année).

Les PEPs « stratégiques », associés au plan général , ont donc un effet sur le processus du calcul de possibilité forestière (exemple le retrait de superficie forestière du calcul de possibilité). La localisation précise des éléments concernés n'est toutefois pas nécessairement connue. Les PEPs « tactiques », associés au plan quinquennal, n'influencent pas directement le calcul de possibilité. Toutefois, à ce niveau, la localisation des opérations est connue. Enfin, les PEPs « opérationnels », associé au plan annuel, impliquent une action concrète sur le terrain (exemple laisser les arbres fruitiers lors des éclaircies précommerciales). Tous les PEPs peuvent être associés assez facilement à une gestion par objectif. Enfin, certains PEPs peuvent toucher à plus d'un niveau de planification dépendamment de leur nature ou des moyens à mettre en place pour y répondre.

La deuxième étape de ce travail fut de diviser en six grandes familles les PEPs retenus. L'objectif de cette étape était de résumer les PEPs autour de thèmes rassampleurs afin de faciliter la compréhension et la présentation des résultats à venir. Les grands thèmes choisis ont été les suivantes :

- ❖ Production de matière ligneuse ;
- ❖ Exploitation durable et conservation de la ressource faunique ;
- ❖ Maintien de la biodiversité forestière ;
- ❖ Exploitation des ressources récréotouristiques ;
- ❖ Gestion efficace et efficiente du réseau routier forestier ;
- ❖ PEPs d'ordre généraux.

La dernière étape de cette partie du travail a été de faire entériner, par les membres du comité de l'A.H.L., cette liste de PEPs par thème comme étant les aspects importants à aborder dans la recherche de solutions. La liste finale présentée dans ce rapport constitue l'aboutissement de cet exercice de priorisation. Il est à noter que cette liste constitue encore aujourd'hui un outil de travail appelé à évoluer dans le temps.

2.2 Démarche utilisée pour l'identification des MOCI (méthodes, outils, critères et indicateurs)

Dans la recherche de solutions aux PEPs, une approche a été retenue pour présenter les solutions de façon à pouvoir mieux en exploiter leur potentiel. Cette approche a consisté à classifier les solutions sous quatre catégories. C'est ainsi qu'est né l'acronyme **MOCI**² :

- ❖ **M**éthode : Approche ou façon de faire permettant d'atteindre un objectif ;
- ❖ **O**util : Instrument mécanique ou informatique permettant d'accomplir une tâche ;
- ❖ **C**ritère : Élément retenu pour déterminer la nature ou l'ordre de grandeur des choses ou les effets de facteurs modifiant une situation ;
- ❖ **I**ndicateur : Paramètre significatif et mesurable utilisé pour évaluer les résultats obtenus, l'utilisation des ressources, l'état d'avancement des travaux ou le contexte.

2.2.1 Sources consultées

Dans la recherche des solutions les plus pertinentes aux PEPs, de nombreuses sources d'information ont été consultées. La première a été les bibliothèques de BPHenvironnement et celle de la Fédération des pourvoyeurs du Québec. Ces deux organisations se sont constituées, au fil des années, d'imposantes bibliothèques (numérique et papier) et celles-ci ont donc été le point de départ de la revue bibliographique. La seconde source importante consultée a été les sites d'organisations accessibles via internet. La liste des principaux sites consultés est présentée ci-dessous. Celle-ci n'est pas exhaustive, mais présente les sites ayant le plus influencés le travail d'identification des MOCI.

² Les définitions présentées ci-dessous sont adaptées du site internet « Le grand dictionnaire terminologique » de l'Office de la langue française

Organisme**Adresse du site internet**

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec	www.mrnf.gouv.qc.ca/forets/index.jsp
Chaire en aménagement forestier durable	http://web2.uqat.ca/cafd/accueil_e.htm
Projet TRIADE de la Mauricie	www.projettriade.ca/
IQAFF	www.iqaff.qc.ca/
Centre d'étude sur la forêt (CEF)	www.cef-cfr.ca/index.php?n=CEF.Accueil
Centre d'expérimentation et de développement en forêt boréale	www.cedfob.qc.ca/pages_hm/rapports/rapports.htm
Ministère des Ressources naturelles de l'Ontario	www.mnr.gov.on.ca/fr/index.html
Eastern Ontario Model Forest	http://sof.eomf.on.ca/index_e.htm
Publication du ministère des forêts de la Colombie-Britannique	www.for.gov.bc.ca/hfp/meta/publications.htm#028
Réseau canadien de forêts modèles	www.modelforest.net/cmfn/fr/
Réseau de gestion durable des forêts	www.sfmnetwork.ca
FERIC	www.feric.ca/fr/?OBJECTID=13F9E580-E081-222F-A4BEC5B295C890FE
Service canadien des forêts	www.nrcan-rncan.gc.ca
Publications d'Environnement Canada	www.ec.gc.ca/default.asp?lang=Fr&n=ABE0AD52-1 http://www.qc.ec.gc.ca/faune/faune/html/publications-informationf.html
Service canadien de la faune	www.qc.ec.gc.ca/faune/faune/html/contenu.html
USDA Forest service	www.fs.fed.us/

2.2.2 Personnes consultées

Un nombre relativement important de chercheurs et d'intervenants impliqués dans des projets de gestion intégrée des ressources ont été consultés dans le cadre de ce travail. En voici la liste et les organisations auxquelles ils appartiennent.

Personne	Organisation pour laquelle il ou elle oeuvre
Jean Girard	Bureau du forestier en chef
Véronique Desmarais	Consultante en gestion des paysages forestiers
Natacha Lamarche	Coopérative forestière des Hautes-Laurentides
Étienne Lemieux	Fédération des pourvoyeurs du Québec
Jonahtan Leblond	Fédération des pourvoyeurs du Québec
François Laliberté	Groupe Optivert
Catherine Périé	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec
François Guillemette	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec
Josée Paquet	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec
Louis Ménard	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec
Marcel Prévost	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec
Mathieu Fortin	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec
Michel Ennaud	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec
Patricia Raymond	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec
Paul-Émile Lafleur	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec
Steve Bédard	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec
Vincent Roy	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec
Nadyr Beaulieu	Projet TRIADE en Mauricie
Miguel Hatin	Régional des ZECs des Laurentides
François Lapalme	Scierie Claude Forget
Marie-Ève Desmarais	Société des établissements de plein air du Québec
Louis Bélanger	Université LAVAL
Luc Bouthillier	Université LAVAL
Luc Lebel	Université LAVAL

3. PRÉSENTATION DES PEPs MIS EN LUMIÈRE

3.1 Les PEPs

Cette section présente la liste complète des **PEPs retenus** dans le cadre de ce travail. Au nombre de 107, ils sont devenus autant de cibles auxquelles des solutions devaient être identifiées. Ils sont ici présentés par grand thème. Leur « ID » correspond à un numéro d'identification unique attribué à chacun d'eux et permet de les retracer facilement dans la base de données qui accompagne ce rapport.

9

Production de matière ligneuse

ID	Problème, enjeu ou préoccupation identifiés
1	Maintenir les principaux attributs des paysages naturels par la mise en œuvre d'un patron de répartition spatiale des coupes écologiquement adéquat et socialement acceptable.
2	Maintenir en permanence une proportion de peuplements mûrs et surannés et une composition forestière déterminée en fonction de l'écologie régionale.
3	Éviter la modification de la composition forestière et la simplification de la structure des peuplements à la suite de l'application uniforme de certains traitements.
4	Éviter la raréfaction du pin blanc, pin rouge, thuya et de l'épinette rouge
5	Limiter la progression du hêtre dans les érablières.
6	Maintenir la présence des espèces compagnes de l'érablière (tilleul, frêne, chêne, noyer, cerisier tardif, pruche, caryer).
7	Sauvegarder les investissements des plantations de PIN.
8	Intégrer la gestion du risque à l'aménagement.
9	Passage à une gestion par objectif et exploitation de la notion de responsabilisation des professionnels forestiers
10	Établir une échelle d'analyse qui répond aux besoins de la production du plan d'aménagement et qui permet de prendre en compte les attentes des intervenants du territoire.
11	Développer une maturité technique par station applicable à toutes les échelles de planification.
12	Du point de vue stratégique, appliquer le bon traitement, au bon endroit, au bon moment.
13	Limiter les pertes de volumes liées à la sénescence.
14	Limiter les pertes de volumes récoltables liées aux essences compagnes.
15	Déterminer le volume de récolte à niveau variable par période quinquennale en

	s'assurant de maintenir au minimum le niveau actuel de récolte.
16	Intensifier l'aménagement de certaines surfaces peu régénérées.
17	Développer des traitements permettant la synchronisation future des interventions.
18	Maintenir ou augmenter la qualité de la matière ligneuse.
19	Établir la relation entre le coût d'approvisionnement et le volume récoltable.
20	Maintenir dans le temps un volume récolté/km de chemin utilisé qui est économiquement viable.
21	Minimiser les pertes de matière ligneuse relative aux épidémies de tordeuse des bourgeons de l'épinette (TBE) et aux autres insectes.
22	Minimiser les pertes de matière ligneuse relative aux feux de forêts.
23	La grande dispersion des chantiers sur le territoire augmente leur coût de planification et de réalisation.
24	Minimiser les pertes de matière ligneuse relative aux activités de récolte.
25	Minimiser les pertes de superficie forestière productive.
26	Minimiser les impacts des activités forestières sur la qualité de l'eau.
27	Tenir compte de la synchronisation des interventions et de la cible de m ³ /km lors de la prescription.
28	Développer un cadre de gestion basé sur les éléments critiques spécifiques du territoire et de la stratégie issue du projet Bourdon.
29	Réduire les coûts d'approvisionnement pour les usines de transformation des bois qui s'approvisionnent sur le territoire.
30	Améliorer la valeur future des peuplements dégradés (CDL d'avant 1990).
31	Livrer le bon bois à la bonne usine.
32	Développer de nouveaux débouchés pour les volumes sous-utilisés.
33	Améliorer la qualité et le volume des tiges récoltés (actuelle).
91	Concilier la valeur de récolte actuelle et la valeur des peuplements futurs.
92	Optimiser la chaîne forêt-usine en maximisant les revenus des différentes essences et produits générés par les interventions forestières et les activités de première transformation.
93	Diminuer le nombre de secteurs de récolte.
94	Traiter par éclaircie les plantations âgées de 25-30 ans.
95	Réduire l'âge de maturité du sapin.
96	Inciter les entreprises forestières, en forêt publique ou privée, à obtenir une certification

Exploitation durable et conservation de la ressource faunique

ID	Problème, enjeu ou préoccupation identifiés
34	Mettre en place des stratégies d'aménagement permettant d'atteindre le rendement accru en terme d'habitat pour l'orignal, l'ours noir, le petit gibier et les poissons d'intérêt sportif (omble de fontaine, doré, brochet, etc.) sur les territoires fauniques structurés.
35	Conserver des éléments structuraux et des chicots dans les forêts sous aménagement.
36	Favoriser le maintien sur pied d'arbres à valeur faunique lors des coupes partielles.
37	Réaliser les travaux d'éclaircie précommerciale en appliquant des méthodes qui intègrent des valeurs fauniques.
38	Atteindre un rendement accru en terme d'habitat à l'échelle des secteurs de chasse.
39	Équilibrer le brout disponible, les abris et le couvert de fuite à l'échelle des secteurs de chasse à l'orignal.
40	La perturbation des têtes de bassin aurait des répercussions sur les composantes biologiques et les propriétés hydrologiques de l'ensemble du bassin.
41	Il existe de nombreuses frayères non localisées sur le territoire.
42	S'entendre sur une méthode de planification, de construction, d'amélioration et d'entretien de chemins et de traverses de cours d'eau qui minimisent l'apport de sédiments fins dans les frayères de l'omble de fontaine et de doré.
43	Protéger l'habitat des espèces menacées ou vulnérables du milieu forestier.
97	Inciter les intervenants fauniques et récréotouristiques à protéger la bande riveraine.
99	Réduction de la dégradation et de l'érosion des rives.
100	Favoriser les mosaïques forestières asymétriques avec corridors de déplacements boisés pour relier la forêt résiduelle.
101	Conserver au moins 50% de forêts âgées de plus de 30 ans par compartiments de 10 km ² .
102	Limiter la superficie des éclaircies précommerciales (d'un seul tenant) à un maximum de 40 ha.
103	La récolte de la forêt résiduelle adjacente à un secteur de coupe devrait se faire après que la régénération atteigne 7 mètres.
104	Protéger les îlots de conifères de 5 à 25 ha, en particulier lors des coupes partielles en forêt feuillue.

Maintien de la biodiversité forestière

ID	Problème, enjeu ou préoccupation identifiés
44	Identification des forêts à haute valeur de conservation telles que considérées par le FSC.
45	Les tourbières, marais et marécages sont des habitats importants et leurs bordures doivent être intactes le plus possible pour le maintien de leurs fonctions et de leurs caractéristiques.
46	Maintien d'une proportion de forêts d'intérieur sur les territoires de zec. (forêt située à plus de 200 mètres d'ouvertures d'origine anthropique).
47	Appliquer le principe de précaution ou reporter l'intervention en cas d'absence ou insuffisance d'information.
48	Évaluer l'état des habitats et, de façon indirecte, de la ressource « Biodiversité » à l'échelle de chacun des territoires fauniques structurés.
49	Conserver la diversité végétale à l'échelle des territoires fauniques structurés par une sylviculture s'inspirant des perturbations naturelles.
73	Les routes ont plusieurs impacts sur l'habitat : fragmentation, augmentation de l'effet de bordure (donc de la prédation), perte d'habitats, etc. Une trop grande quantité de routes sur un territoire donné augmente donc les risques de perte de diversité biologique.
105	Éviter et réduire la superficie des plantations en monoculture

12

Exploitation des ressources récréotouristiques

ID	Problème, enjeu ou préoccupation identifiés
50	Maintenir en tout temps l'encadrement visuel des chalets, des plans d'eau principaux (lacs fortement exploités ou particuliers), des sites sensibles, des chemins et des sentiers dans un état jugé acceptable par les utilisateurs.
51	Maintenir des paysages agréables et d'apparence naturelle aux yeux de la clientèle accédant aux pourvoies par hydravion et minimiser la vue de routes.
52	Procéder systématiquement aux analyses de paysages et aux simulations de paysages à l'étape de la planification des travaux de récolte dans les aires classées paysages sensibles.
53	Les modalités de protection de paysage ne permettent pas de favoriser l'approche de nouvelles formes d'hébergement sur les zecs.
54	Éviter la présence de déchets de coupe, de chicots et d'arbres rémanents le long des corridors visuellement sensibles.
55	Protection de la qualité visuelle des lignes de crêtes.
56	Varier la taille et la forme des blocs de récolte.
57	S'assurer que l'aménagement forestier n'empêche pas la mise en œuvre des plans de développement des pourvoies.

58	Bonifier la cartographie et intégrer les sites projetés de développement dans la cartographie stratégique afin de pouvoir assurer la protection des futurs sites de développement.
59	Manque de connaissance concernant la localisation précise des baux de villégiature présent sur le territoire.
60	Mise à jour de la liste des infrastructures présentes sur les ZECS et reconnues par le MRNF
61	Assurer une répartition spatiale adéquate des secteurs de récolte afin de ne pas altérer négativement, au-delà d'un seuil minimal, l'expérience de vacance en pourvoirie.
62	Moduler le moment des interventions forestières afin de limiter le dérangement auprès des autres utilisateurs
63	Tenir informés les autres utilisateurs du territoire des opérations de récoltes et d'aménagement qui sont prévus au cours des prochaines années.
64	Prise en compte des affectations, des utilisations et des modes de gestion active sur le territoire.
65	Favoriser l'harmonisation des usages en forêt par la conclusion d'ententes écrites consignées au plan général d'aménagement forestier.
66	Conserver l'inaccessibilité par voie terrestre aux pourvoiries accessibles uniquement par hydravions.
67	Les sentiers de VTT et de motoneige sur les chemins forestiers publics constituent un grave problème d'harmonisation des usages.
68	Maintenir une structure d'aménagement du territoire qui offre la souplesse d'intégrer des demandes spécifiques soulevées par les pourvoyeurs.
69	Les villégiateurs aimeraient être informés des activités de récolte et d'aménagement forestier sur une base annuelle plutôt que quinquennale.
70	Maintenir en tout temps un environnement favorable aux vacances et au repos pour les clients des pourvoiries.

Gestion efficace et efficiente du réseau routier forestier

ID	Problème, enjeu ou préoccupation identifiés
71	Établir un plan de développement du réseau routier en priorisant les chemins à caractère permanent (chemins principaux et autres).
72	Mettre en place des procédures de planification, de construction et d'entretien des chemins et de traverses de cours d'eau qui minimisent le transport de sédiments fins dans les frayères d'omble de fontaine identifiées.
74	La gestion de la fermeture des chemins.
75	Validation et conclusion d'entente auprès des pourvoyeurs et des Zecs en regard de la planification du développement du réseau routier à l'intérieur ou à proximité de celles-ci.

76	Éviter la construction ou l'amélioration de chemins à moins de 80 m d'une infrastructure.
77	La réouverture d'anciens chemins (amélioration et réfection) dans le cadre des plans annuels soustrait les autres intervenants à faire part de leurs attentes et problématiques de gestion.
78	Sensibiliser les camionneurs au respect et à la sécurité des véhicules de promenade
79	Augmenter la sécurité des différents groupes d'utilisateurs du réseau routier principal
80	Identification de la responsabilité de gestion des ponceaux sur l'ensemble du réseau routier qui sera identifié prioritaire à maintenir.
81	Réaliser le suivi des travaux d'entretien et d'amélioration des infrastructures de traverses de cours d'eau à partir du logiciel de ponceaux développé par la régionale des ZECS des Laurentides.
82	Déterminer l'état actuel du réseau routier principal notamment des ponceaux.
83	Établir un mécanisme pour assurer une gestion efficace des effets de la présence du castor sur le réseau routier (prévention et urgence).
84	La remise en état du réseau routier suite aux opérations forestières dans le secteur concerné.
85	Le RNI ne permet pas de réaliser un entretien préventif adéquat des ponceaux.
86	Diminuer l'impact des andains, des aires d'ébranchage et des débris ligneux.
98	Restaurer les traverses de cours d'eau entraînant de l'érosion en milieu forestier

PEPs généraux

ID	Problème, enjeu ou préoccupation identifiés
87	Partage équitable des frais reliés à l'harmonisation des usages multiples des ressources du milieu forestier.
88	Importance de la mise à niveau des connaissances de tous les intervenants et également du vocabulaire utilisé par tous et chacun.
89	Maintenir à l'intérieur du processus de production du PAFI suffisamment de latitude pour permettre la prise en compte d'enjeux ayant cours au niveau opérationnel.
90	Intégration du savoir autochtone.
106	Maintenir et améliorer les ententes actuelles et le processus de consultation.
107	Rendre imputable l'ensemble des IT lors des ententes d'harmonisation.

3.2 PEPs pour lesquels aucun MOCI n'est associé

Malgré les efforts déployés au cours de ce mandat, ce ne sont pas tous les PEPs pour lesquels il a été possible d'identifier de solutions spécifiques. Ainsi, sur les 107 PEPs retenus, 64 (60 %) n'ont pas été associés à une méthode, outil, critère ou indicateur

spécifiques. Pour certains PEPs, ce résultat est le reflet du temps et des ressources alloués à ce travail, des sources d'informations consultées ou de l'avancement actuel des connaissances en général. Pour d'autres PEPs, ceux-ci étaient plus spécifiques que les solutions actuellement disponibles. Dans un cas comme d'en l'autre, le tableau qui suit présente, par thématique de PEPs, ceux pour lesquels des efforts supplémentaires devraient être consacrés dans le futur afin de trouver des solutions.

Production de matière ligneuse

ID	Problème, enjeu ou préoccupation identifiés
5	Limiter la progression du hêtre dans les érablières.
7	Sauvegarder les investissements des plantations de PIN.
8	Intégrer la gestion du risque à l'aménagement.
11	Développer une maturité technique par station applicable à toutes les échelles de planification.
13	Limiter les pertes de volumes liées à la sénescence.
14	Limiter les pertes de volumes récoltables liées aux essences compagnes.
15	Déterminer le volume de récolte à niveau variable par période quinquennale en s'assurant de maintenir au minimum le niveau actuel de récolte.
16	Intensifier l'aménagement de certaines surfaces peu régénérées.
17	Développer des traitements permettant la synchronisation future des interventions.
18	Maintenir ou augmenter la qualité de la matière ligneuse.
20	Maintenir dans le temps un volume récolté/km de chemin utilisé qui est économiquement viable.
21	Minimiser les pertes de matière ligneuse relative aux épidémies de tordeuse des bourgeons de l'épinette (TBE) et aux autres insectes.
22	Minimiser les pertes de matière ligneuse relative aux feux de forêts.
26	Minimiser les impacts des activités forestières sur la qualité de l'eau.
27	Tenir compte de la synchronisation des interventions et de la cible de m ³ /km lors de la prescription.
29	Réduire les coûts d'approvisionnement pour les usines de transformation des bois qui s'approvisionnent sur le territoire.
30	Améliorer la valeur future des peuplements dégradés (CDL d'avant 1990).
31	Livrer le bon bois à la bonne usine.
32	Développer de nouveaux débouchés pour les volumes sous-utilisés.
91	Concilier la valeur de récolte actuelle et la valeur des peuplements futurs.
92	Optimiser la chaîne forêt-usine en maximisant les revenus des différentes essences et produits générés par les interventions forestières et les activités de première

	transformation.
93	Diminuer le nombre de secteurs de récolte.
94	Traiter par éclaircie les plantations âgées de 25-30 ans.
95	Réduire l'âge de maturité du sapin.
96	Inciter les entreprises forestières, en forêt publique ou privée, à obtenir une certification

Exploitation durable et conservation de la ressource faunique

16

ID	Problème, enjeu ou préoccupation identifiés
36	Favoriser le maintien sur pied d'arbres à valeur faunique lors des coupes partielles.
43	Protéger l'habitat des espèces menacées ou vulnérables du milieu forestier.
97	Inciter les intervenants fauniques et récréotouristiques à protéger la bande riveraine.
99	Réduction de la dégradation et de l'érosion des rives.
100	Favoriser les mosaïques forestières asymétriques avec corridors de déplacements boisés pour relier la forêt résiduelle.
101	Conserver au moins 50% de forêts âgées de plus de 30 ans par compartiments de 10 km ² .
102	Limiter la superficie des éclaircies précommerciales (d'un seul tenant) à un maximum de 40 ha.
103	La récolte de la forêt résiduelle adjacente à un secteur de coupe devrait se faire après que la régénération atteigne 7 mètres.
104	Protéger les îlots de conifères de 5 à 25 ha, en particulier lors des coupes partielles en feuillu.

Maintien de la biodiversité forestière

ID	Problème, enjeu ou préoccupation identifiés
46	Maintien d'une proportion de forêts d'intérieur sur les territoires de zec. (forêt située à plus de 200 mètres d'ouvertures d'origine anthropique).
47	Appliquer le principe de précaution ou reporter l'intervention en cas d'absence ou insuffisance d'information.
73	Les routes ont plusieurs impacts sur l'habitat : fragmentation, augmentation de l'effet de bordure (donc de la prédation), perte d'habitats, etc. Une trop grande quantité de routes sur un territoire donné augmente donc les risques de perte de diversité biologique.
105	Éviter et réduire la superficie des plantations en monoculture.

Exploitation des ressources récréotouristiques

ID	Problème, enjeu ou préoccupation identifiés
51	Maintenir des paysages agréables et d'apparence naturelle aux yeux de la clientèle accédant aux pourvoies par hydravion et minimiser la vue de routes.
53	Les modalités de protection de paysage ne permettent pas de favoriser l'approche de nouvelles formes d'hébergement sur les zecs.
57	S'assurer que l'aménagement forestier n'empêche pas la mise en œuvre des plans de développement des pourvoies.
58	Bonifier la cartographie et intégrer les sites projetés de développement dans la cartographie stratégique afin de pouvoir assurer la protection des futurs sites de développement.
59	Manque de connaissance concernant la localisation précise des baux de villégiature présent sur le territoire.
60	Mise à jour de la liste des infrastructures présentes sur les ZECS et reconnues par le MRNF.
61	Assurer une répartition spatiale adéquate des secteurs de récolte afin de ne pas altérer négativement, au-delà d'un seuil minimal, l'expérience de vacance en pourvoies.
63	Tenir informés les autres utilisateurs du territoire des opérations de récoltes et d'aménagement qui sont prévus au cours des prochaines années.
65	Favoriser l'harmonisation des usages en forêt par la conclusion d'ententes écrites consignées au plan général d'aménagement forestier.
66	Conserver l'inaccessibilité par voie terrestre aux pourvoies accessibles uniquement par hydravions.
67	Les sentiers de VTT et de motoneige sur les chemins forestiers publics constituent un grave problème d'harmonisation des usages.
68	Maintenir une structure d'aménagement du territoire qui offre la souplesse d'intégrer des demandes spécifiques soulevées par les pourvoyeurs.
69	Les villégiateurs aimeraient être informés des activités de récolte et d'aménagement forestier sur une base annuelle plutôt que quinquennale.
70	Maintenir en tout temps un environnement favorable aux vacances et au repos pour les clients des pourvoies.

17

Gestion efficace et efficiente du réseau routier forestier

ID	Problème, enjeu ou préoccupation identifiés
76	Éviter la construction ou l'amélioration de chemins à moins de 80 m d'une infrastructure.
77	La réouverture d'anciens chemins (amélioration et réfection) dans le cadre des plans annuels soustrait les autres intervenants à faire part de leurs attentes et problématiques de gestion.

78	Sensibiliser les camionneurs au respect et à la sécurité des véhicules de promenade
83	Établir un mécanisme pour assurer une gestion efficace des effets de la présence du castor sur le réseau routier (prévention et urgence).
84	La remise en état du réseau routier suite aux opérations forestières dans le secteur concerné.
85	Le RNI ne permet pas de réaliser un entretien préventif adéquat des ponceaux.
86	Diminuer l'impact des andains, des aires d'ébranchage et des débris ligneux.

PEPs généraux

ID	Problème, enjeu ou préoccupation identifiés
87	Partage équitable des frais reliés à l'harmonisation des usages multiples des ressources du milieu forestier.
88	Importance de la mise à niveau des connaissances de tous les intervenants et également du vocabulaire utilisé par tous et chacun.
89	Maintenir à l'intérieur du processus de production du PAFI suffisamment de latitude pour permettre la prise en compte d'enjeux ayant cours au niveau opérationnel.
106	Maintenir et améliorer les ententes actuelles et le processus de consultation.
107	Rendre imputable l'ensemble des IT lors des ententes d'harmonisation.

4. LES MOCI (MÉTHODE, OUTIL, CRITÈRE ET INDICATEUR)

4.1 Présentation générale

L'approche préconisée pour intégrer et présenter efficacement les solutions identifiées (MOCI) a été de monter une base de données dans un fichier Excel. Ce dernier se trouve sur le CD d'accompagnement. Il contient également toutes les références identifiées et retenues dans le cadre de ce projet. Cette base de données présente donc, par thématique de PEPs, tous les MOCI inventoriés. Chacun des MOCI dans la base de données se présente de la façon suivante :

19

Champs	Description
No du PEPs	Numéro séquentiel attribué à chaque PEPs
Niveau de prise en compte du PEPs	Stratégique (1), tactique (2) ou opérationnel (3). Chacun des PEPs est catégorisé selon que sa prise en compte doit se faire à l'un ou l'autre des niveaux de planification. Certains PEPs peuvent toutefois comporter plus d'un niveau de prise en compte.
Nom du PEPs	Description du PEPs impliqué
« ID » du MOCI	Numéro unique attribué à chaque MOCI et permettant au lecteur de retrouver dans le CD d'accompagnement la ou les références associées.
Niveau de prise en compte du MOCI	Stratégique, tactique ou opérationnel. Chacun des MOCI est catégorisé selon que son applicabilité se fait à l'un ou l'autre des niveaux de planification. Certains MOCI peuvent toutefois être appliqués à plus d'un niveau de prise en compte.
Nom du MOCI	Nom ou brève description du MOCI.
Type de MOCI	Afin de faciliter l'exploitation de cette base de données, chacun des MOCI se distingue selon qu'il appartient à l'une ou l'autre des catégories suivantes : une M éthode, un O util, un C ritère ou un I ndicateur
Description	Chacun des MOCI est décrit succinctement, mais avec suffisamment de détails pour que le lecteur puisse saisir la portée de celui-ci.

Au total, ce sont quelque **115 références** qui ont été retenues pour leur pertinence dans ce travail. Elles sont présentées dans le CD d'accompagnement. Celles-ci représentent presque autant de MOCI qui sont mis en lumière. Cette base de données peut être interrogée de bien des façons. En effet, chacun des champs du document Excel présente des filtres. Ceux-ci permettent, entre autres, de chercher par exemple par thématique de PEPs les outils traitant d'un PEPs particulier ou bien toutes les méthodes influençant le calcul de possibilité.

Une autre façon d'exploiter les informations contenues dans la base de données et les références du CD d'accompagnement est d'utiliser l'application « **Copernic Desktop Search** ». Cette application permet de faire des recherches dans un grand nombre de formats de document, dont les documents PDF qui se retrouvent sur le CD d'accompagnement. Pour y arriver, il s'agit de copier le contenu du CD sur le disque dur de votre ordinateur l'ensemble des références contenues dans le CD d'accompagnement. Par la suite, vous n'avez qu'à indiquer à l'application où se trouvent les références, suivre les indications et ensuite taper vos mots clés. Copernic trouvera toutes les références traitant du sujet recherché. Vous pouvez télécharger « Copernic Desktop Search » à l'adresse suivante : <http://www.copernic.com/fr/products/desktop-search/home/>

4.2 Importante liste de critères et indicateurs développés au Québec et ailleurs au Canada

Au cours du travail de recherche de solutions aux PEPs, il a été possible de consulter certains ouvrages (ou références) présentant un grand intérêt. Cependant, il était difficile de les associer à un ou plusieurs PEPs spécifiques. Cela a été particulièrement le cas pour les documents traitant des critères et/ou indicateurs de développement durable développés au cours des dernières années. Ainsi, ceux présentant un intérêt particulier pour le projet «*Le Bourdon* » ont été traités différemment. Ainsi, ils apparaissent dans un répertoire distinct du CD sous le vocable : « **Critères et indicateurs de développement durable** ». Ces références sont les suivantes :

- Critères et d'indicateurs utilisés par la Compagnie Abitibi-Consolidated du Canada dans leur Stratégie d'aménagement forestier durable (REF_générale_1 et 2)

- Critères et d'indicateurs utilisés par la Compagnie Kruger dans leur Stratégie d'aménagement forestier durable (REF_générale_3)
- Guide pratique des indicateurs locaux à Terre-Neuve et au Labrador développés par la Forêt modèle de l'ouest de Terre-Neuve inc. (REF_générale_4)
- Critères et d'indicateurs utilisés dans le projet de la forêt modèle du Bas-St-Laurent (REF_générale_5)
- Indicateurs de la gestion durable des forêts dans un projet en Mauricie (REF_générale_6)
- Guide d'utilisation des indicateurs locaux de l'aménagement durable des forêts: Expériences du Réseau canadien de forêts modèles (REF_générale_7)
- Guide d'utilisation des indicateurs identifiés par le ministère des Ressources naturelles de l'Ontario (REF_générale_8)

4.3 Modèles et simulateurs d'aménagement du territoire

Tout comme cela a été le cas pour la question des critères et des indicateurs, des références très intéressantes portant sur différents modèles et simulateurs d'aménagement du territoire ont été répertoriées dans le cadre de ce projet. Étant donné le temps limité alloué pour la recherche de solution aux PEPs et à la relative complexité de ces outils, il a été retenu de ne pas les traiter à l'intérieur de la base de données Excel. Un répertoire spécifiquement dédié à cette question a plutôt été créé dans le CD d'accompagnement sous le vocable « **Modèles et simulateurs** » afin de pouvoir présenter les références trouvées pour décrire chacun des outils suivants :

- ❖ ALCES (A Landscape Cumulative Effects Simulator)
- ❖ FEENIX
- ❖ LANDIS
- ❖ SELES (Spatially Explicit Landscape Event Simulator)

Le lecteur trouvera à l'intérieur de ces répertoires des informations utiles pour connaître et comprendre la nature et la portée de ces outils.

5. UNE STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE

Au cours de nos réflexions et recherches d'agents pouvant faciliter la mise en œuvre des solutions trouvées, il est apparu évident que certains d'entre eux touchaient un grand nombre d'aspects, ou de PEPs, alors que d'autres étaient beaucoup plus spécifiques. C'est ainsi que la notion de « **Stratégies parapluies** » a été retenue pour distinguer ces solutions qui mériteraient une attention prioritaire pour le projet « *Le Bourdon* ». Un peu comme la notion d'espèces parapluies dans les concepts de conservations de la biodiversité, les « **Stratégies parapluies** » sont des MOCI qui ont une grande portée et dont les retombés potentielles semblent avoir le large effet ou dont la mise en place nécessiterait le moins d'effort par rapport aux retombés escomptées.

Les « **Stratégies parapluies** » sont donc les premiers MOCI qui devraient être considéré dans le cadre d'actions visant une véritable gestion intégrée des ressources (GIR) du projet « *Le Bourdon* ». Les sélections présentées dans cette section sont le reflet de l'interprétation des auteurs du rapport. Ainsi, ces sélections sont un amalgame de l'influence des PEPs les plus fréquemment soulevés par les intervenants et par le fait que certaines solutions semblaient offrir une portée particulièrement intéressante dans un contexte d'implantation de la GIR. Ce choix, bien que discutable, constitue néanmoins selon les auteurs un point de départ intéressant pour les discussions entre les acteurs du projet « *Le Bourdon* » qui auront à les mettre en œuvre.

Les sections qui suivent présente, par thématique de PEPs, un bref descriptif des différents MOCI composants les stratégies parapluie proposées. Par les indications aux références, le lecteur est dirigé vers les documents associés. Ceux-ci présentent en détail les tenants et aboutissants de ces MOCI jugés les plus pertinents dans le cadre du projet « *Le Bourdon* ».

5.1 Stratégie parapluie : Production de matière ligneuse

5.1.1 Établissement du portrait de la diversité des écosystèmes du territoire d'action du Bourdon (REF_58)

Éléments clés à considérer

- Les types d'écosystèmes
- La composition forestière (potentielle versus actuelle)
- La distribution des classes d'âges

5.1.2 Mise en place d'une approche de « gestion intégrée par objectif » pour le territoire (REF_62)

5.1.3 Évaluer l'effet sur la possibilité des recommandations permettant de répondre à certains PEPs touchant, par exemple :

- Le phénomène de l'enfeuillement de la forêt mixte et résineuse (REF_43-71)
- L'effet des EPC sur le portrait forestier (REF_70)
- La raréfaction de l'épinette rouge (REF_42-45-47-59-71)
- La réalisation de patron de répartition spatiale des coupes écologiquement adéquat et socialement acceptable (REF_55)
- Les modalités d'aménagement permettant d'améliorer l'habitat des espèces (REF_7-8-9-10-59-72)
- Les modalités pour mettre en valeur les territoires de chasse (REF_6-57-59)
- Les modalités favorisant la protection de l'habitat du milieu aquatique (REF_10-59)
- La taille et la répartition des coupes dans les sites aux paysages sensibles (REF_5-59)
- La protection intégrale de certains secteurs
- Diminuer l'impact des coupes au niveau des lignes de crêtes (REF_59)

5.2 Stratégie parapluie : Exploitation durable et conservation de la ressource faunique

5.2.1 Déterminer l'échelle spatiale de mise en place des objectifs du Bourdon grâce à l'approche par UTO (REF_58) ou zonage vocationnel (REF_79)

Les trois principaux objectifs visés par l'implantation de l'outil de découpage du territoire en UTO sont :

1. favoriser une répartition des coupes forestières dans l'espace et le temps ;
 - a. faciliter la prise en compte des intérêts des gestionnaires du territoire ;
2. favoriser la prise en compte de l'impact des opérations forestières sur les bassins versants et les facteurs affectant le régime d'écoulement des eaux.

5.3 Stratégie parapluie : Maintien de la biodiversité forestière

5.3.1 Développement d'une stratégie globale de conservation de la biodiversité sur les territoires fauniques structurés

Éléments clés à considérer

- Inclure les actions associées aux OPMV
 - le maintien des forêts mûres et surannées (REF_23-35);

- la répartition spatiale des coupes;
- la protection de l'habitat des espèces menacées ou vulnérables du milieu forestier;
- le maintien de peuplements de gaulis denses lors des travaux d'éclaircie précommerciale (REF_73);
- la conservation de bois mort dans les forêts aménagées(REF_74).
- Faire le choix des espèces indicatrices (REF_32-56)
- Établir des objectifs de niveau de perturbation (coupe, densité de chemin, etc.) du portrait forestier acceptable par UTO (REF_58)

5.4 Stratégie parapluie : Exploitation des ressources récréotouristiques

5.4.1 Mise en place d'un protocole d'entente avec chacun des territoires fauniques structuré (REF_4-5-36-63)

Éléments clés à considérer

- Identifier les zones avec paysage sensible (REF_5-24-28-50)
- Identifier les zones demandant des modalités particulières(REF_5-24-79)

5.5 Stratégie parapluie : Gestion efficace et efficiente du réseau routier forestier

5.5.1 Établissement d'un protocole d'entente en regard de la fermeture de chemin forestier et de leur entretien (REF_11-59)

5.5.2 Établissement de différents scénarios de développement du réseau routier afin d'en comparer les impacts et les coûts (REF_15)

6. BIBLIOGRAPHIE DES RÉFÉRENCES

6.1 En ordre de numéro de MOCI

Num. réf.	Auteurs
2	Déry, S. et M. Leblanc, 2005. Lignes directrices pour l'implantation des îlots de vieillissement rattachées à l'objectif sur le maintien de forêts mûres et surannées - Partie 2 : intégration à la planification forestière, Québec, gouvernement du Québec, ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction de l'environnement forestier, 11 p.
3	Paquet, Josée. 1996. Aménagement visuel des paysages forestiers, un guide de mise en valeur. 33 pages.
4	Anthony Usher Planing consultant. 2002. Protocole d'entente entre les industries du tourisme et de la forêt, Guide des ententes d'intendance des ressources. Produit pour la direction de la gestion forestière, ministère des Richesses naturelles de l'Ontario. 58 pages. http://www.tourism.gov.on.ca/french/tourism/rsa_user_guide_f.pdf . Exemple de protocole d'entente : http://www.tourism.gov.on.ca/french/tourism/rsa_mou_f.pdf
5	Direction de la gestion forestière, MRNO. 2001. Lignes directrices de la gestion des forêts et du tourisme axé sur les ressources. Min. Rich. nat. Ont., Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, Toronto (Ontario). 48 pages. http://www.tourism.gov.on.ca/french/tourism/rbt_management_guidelines-f.pdf
6	Service d'extension en foresterie de l'Est-du-Québec. 1997. Travaux sylvicoles et aménagement Multirressource – Clef d'aide à la décision. 57 pages
7	Darveau, M. et A. Desrocher. 2001. Le bois mort et la faune vertébrée – État des connaissances au Québec. Québec. Ministère des Ressources naturelles, Direction de l'environnement forestier (DEF-0199). 37 pages.
8	Samson, C., C. Dussault, R. Courtois et J.P. Ouellet. 2002. Guide d'aménagement de l'habitat de l'orignal. Société de la faune et des parcs du Québec, Fondation de la faune du Québec et ministère des Ressources naturelles du Québec, Sainte-Foy. 48 pages
9	Cusson, M. et al. 2001. Utilisation à court terme de trois types de forêts résiduelles par le lièvre d'Amérique (<i>Lepus americanus</i>) en forêt boréale. 82 pages.
10	Guillemette, F. 2001. Enjeux faune-forêt : Démarche d'analyse pour une saine gestion du territoire en pourvoirie. Fédération des pourvoyeurs du Québec et fondation de la faune du Québec, Québec. 24 pages
11	Forest Roads and Water Crossings Initiative, MNRO. 2003. Findings and recommendations pertaining to Liability Assessment, Determination of Responsibility, Planning Implications. 59 pages
12	Ministry of Natural Resources. 2004. Water crossing inventory instruction manual, crown forest road and water crossing program. 134 pages.
13	Ministère des Ressources naturelles. 2001. Voirie forestière et installation de ponceau, Saines pratiques. 27 pages

14	Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Direction de l'environnement forestier. 2003. Méthodologie d'évaluation de la perte de superficie productive associée aux réseaux routiers. 27 pages.
15	Anderson, A.E. and J.Nelson. 2003. Projecting vector-based road networks with a shortest path algorithm. Department of forest Resources Management, University of British-Columbia, 2045–2424. Main Mall, Vancouver,BC, Canada.
16	FERIC 2006. Optimiser la séparation de produits en forêt mixte avec un procédé de récolte par arbres entiers. Réf. Advantage, Vol.7, no.18
17	FERIC. 2005. Effet de l'entretien routier sur les vitesses de déplacement sur les routes de gravier. Réf. Advantage, Vol.6, no.6
18	FERIC. 2002. Avantages du compactage des sols cohérents pour les routes forestières. Réf. Advantage, Vol.3, no.9
20	FERIC. PlaniRoute. Logiciel de FERIC
21	FERIC. Provue 2005. Logiciel de FERIC
22	Favreau, J. 2005. Interface-Map, un nouvel outil d'aide à la décision pour calculer les coûts d'approvisionnement. 3 p.
22	FERIC. 2004. Estimation de l'impact monétaire des ententes d'harmonisation de la récolte avec les autres ayants droits. 7 p.
22	Favreau, J. 2004. Interface-Map : un nouvel outil d'aide à la décision en développement chez FERIC. 3 p.
23	Leblanc, M. et S. Déry, 2005. Lignes directrices pour l'implantation des îlots de vieillissement rattachées à l'objectif sur le maintien de forêts mûres et surannées - Partie I : intégration au calcul de la possibilité forestière, Québec, gouvernement du Québec, ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction de l'environnement forestier, 21 p.
24	Ministère des Ressources naturelles et des Parcs, Direction des programmes forestiers. 2003. Outil d'aide à la décision pour classifier les secteurs d'intérêt majeurs et définir les stratégies d'aménagement pour l'intégration visuelle des coupes dans les paysages; Objectifs de protection ou de mise en valeur des ressources du milieu forestier visant le maintien de la qualité visuelle des paysages forestiers. 15 pages.
25	Ministry of Forests, Forest Practices Branch. 2001. Visual Impact Assessment. Guidebook. 2nd ed. For. Prac. Br., Min. For., Victoria, B.C.
26	Ministry of Forests, Forest Practices Branch. 1994. Visual landscape design training manual. For. Prac. Br., Min. For., Victoria, B.C.
27	Pâquet, J. et L. Bélanger. 1998. Stratégie d'aménagement pour l'intégration visuelle des coupes dans les paysages. Réalisé par C.A.P. Naturels dans le cadre du « Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier » du ministère des Ressources naturelles. Charlesbourg. 40 p.
28	Pâquet, J. et L. Deschênes, 2005. Lignes directrices pour la mise en œuvre des objectifs visant le maintien de la qualité des paysages et l'harmonisation des usages, Québec, gouvernement du Québec, ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction des programmes forestiers, Direction de l'environnement forestier, 33 pages.
29	British Columbia Ministry of Forests, Forest Practices Branch. Predicting the impacts of retention cutting. 3 pages
30	British Columbia Ministry of Forests and Range. 2006. The public response to harvest practices in British Columbia at the landscape and stand level. Forest Practices Branch. Victoria, B.C. 54 p.

31	Compagnie Abitibi-Consolidated du Canada. 2005. Analyse de la qualité de l'habitat de l'original dans le TFD-Mauricie. 18 pages
32	Druniker P.D. et al. 2000. Biodiversity Assessment Project, report #1: Background and structure. 24 p.
32	Doyon, F. et P.D. Druniker. 2000. Biodiversity Assessment Project, report #2 : The species selection procedure. 14 p.
32	Doyon, F. 2000. Biodiversity Assessment Project, report #3 : Habitat classification. 11 p.
32	Higgelke, P. et al. 2000. Biodiversity Assessment Project, report #6 : Habitat supply models. 15 p.
33	Sturtevant, B. R., A. Fall, D. D. Kneeshaw, N. P. P. Simon, M. J. Papaik, K. Berninger, F. Doyon, D. G. Morgan, and C. Messier. 2007. A toolkit modeling approach for sustainable forest management planning: achieving balance between science and local needs. Ecology and Society 12(2): 7. [online] URL: http://www.ecologyandsociety.org/vol12/iss2/art7/
34	Sougavinski, S. et F. Doyon. 2002. La coupe avec rétention variable de la structure : résultats de recherche, expérience de mise en œuvre et questions opérationnelles. 60 p.
35	Leblanc, M. et S. Déry, 2005. Lignes directrices pour l'implantation des refuges biologiques rattachées à l'objectif sur le maintien de forêts mûres et surannées, Québec, gouvernement du Québec, ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction de l'environnement forestier, 21 p.
36	Service canadien des forêts. 2007. Le processus de planification de l'aménagement des écosystèmes forestiers. Chercheurs impliqués : Simon Bell et Tom Murray. 6 p.
37	Pentassuglia, N. et Meek, P. 2004. Essais de coupe avec rétention variable dans l'est du Canada. Rapport Avantage de FERIC. Vol 5 No. 5. 6 pages
38	Schreiber, A., Lafontaine, N. et Jetté, J-P. 2001. Limiter la formation d'ornières dans les parterres de coupe au moyen d'une approche de gestion par objectifs. 2 p.
40	Ministère des Ressources naturelles de l'Ontario. 2001. Silvicultural effectiveness Monitoring manual for Ontario. 50 pages
41	MRNF. Méthode pour déterminer la sensibilité à l'orniérage d'une UAF. Logiciel développé par le MRNF. 7 p.
42	Fortin, M. 2001. Les peuplements mixtes de sapin baumier et d'épinette rouge de la région du mont Tremblant et leur évolution après coupe partielle. 81 p.
43	Lieffers, V. et B. Grover. 2004. Nouveaux régimes sylvicoles pour les forêts boréales mixtes de l'Alberta. 20 p.
44	Arnup, B. 2000. Réduire au minimum le bouleversement du sol dans les opérations forestières : Guide pratique. Édité par la Forêt modèle du Lac Abitibi. 31 p.
45	Fortin et al. 2003. La coupe partielle dans les sapinières à épinette rouge : une option à considérer. Document produit dans le cadre du carrefour de la recherche forestière 2003. 6 p.
46	Gingras, C. Cordeau, J-F. et Laporte, G. 2006. Un algorithme de minimisation du transport à vide appliqué à l'industrie forestière. 13 p.
47	Dumais, D. Prévost, M et Raymond, P. 2007. L'épinette rouge, une espèce à bien connaître...pour une sylviculture mieux adaptée ! Avis de recherche forestière no 7. 2 p.
48	FERIC. 2004. Impact de la dispersion des coupes sur les coûts

	d'approvisionnement au Québec. 44 pages
49	Leblanc, M. 2004. La CPRS à rétention de bouquets : un nouveau traitement sylvicole à expérimenter. Direction de l'environnement forestier Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs. 8 p.
50	Lebel, L. et al. 2003. Caractérisation spatiale des mosaïques naturelles et d'intervention afin d'évaluer les coûts d'exploitation. 6 p.
51	Forêt modèle du Bas-St-Laurent et Université du Québec à Rimouski. 2003. Indice de qualité d'habitat, Extension ArcView. 58 p.
52	Courtois, J. H. Sansregret, L. Bélanger. 1999. L'éclaircie précommerciale, un traitement qui inquiète. Tiré des actes du Forum Forêt-Faune, Jonquière, 10-11 novembre 1999. Page 47-55.
53	Forêt modèle du Bas-St-Laurent et UQAR. 1996. Logiciel « Le Planificateur en gestion faune-forêt » Version 1.1
54	DESFOR. 2005. Guide de martelage forêt-faune adapté aux forêts privées. 133 pages
55	Sougavinski, S. et F. Doyon. 2005. Directives de répartition spatiale existantes pour la forêt boréale canadienne aménagée. Directives de Réseau de gestion durable des forêts, Edmonton, Alberta. 116 p.
56	Hannon, S.J. et C. McCallum. 2004. La conservation de la biodiversité des paysages forestiers aménagés au moyen d'une approche axée sur des espèces cibles. Réseau de gestion durable des forêts. 60 p.
57	Desmarais, M. 2004. Plan d'harmonisation faune-forêt-récréation, Réserve faunique Portneuf. SEPAQ. 124 p.
58	Harvey, B.P. et Lapierre, H. 2002. Les unités territoriales opérationnelles (UTO) : un outil favorisant l'implantation d'une gestion intégrée des ressources. Projet pilote des aires communes 31-02 et 31-04 de l'Unité de gestion Portneuf-Laurentides. 36 p.
59	Bois, G et Roy, C. 2008. Guide d'aide à la prise de décisions pour l'harmonisation des différentes utilisations de la forêt. CTRI. 38 p.
60	WWF-Canada et TEMBEC. 2005. A Collaborative Approach between WWF and Tembec on Forest Certification in the Gordon Cosens Forest, A model for Forest Certification in Canada. 10 p.
61	Cheveau, M. 2005. Contribution des connaissances traditionnelles écologiques (TEK) à l'aménagement forestier durable. Rapport de synthèse environnementale présenté comme exigence partielle du doctorat en science de l'environnement. 46 p.
62	Institut québécois d'aménagement de la forêt feuillue. 2004. Mémoire présenté à la Commission d'étude scientifique et technique sur la gestion de la forêt publique québécoise. 19 p.
63	Anthony Usher Planning Consultant. 2002. Exemple de protocole d'entente d'intendance. 7 p.
64	Ministère des Ressources naturelles et des Parcs, division des inventaires forestiers. 2001. Le système hiérarchique de classification écologique. Pamphlet.
65	MRN et al. 2001. Atelier sur les milieux riverains forestiers, Rapport d'atelier. Atelier tenu à Shawinigan les 21 et 22 novembre 2001. 56 p.
67	Kneeshaw, D. et al. 2000. Vers une foresterie écologique : proposition d'indicateurs de GDF qui s'inspirent des perturbations naturelles. Réseau sur la gestion durable des forêts. Première édition. 60 p.
68	Huggard, D. 2004. L'instauration d'un réseau d'écosystèmes représentatifs dans les paysages aménagés : une approche pour l'évaluation des zones

	inexploitables. Transfert des connaissances et exploitation des technologies (TCET) Réseau de gestion durable des forêts. 32 p.
69	Groupe de recherche sur l'écosystème de la grande région de Fundy. 1997. Directives d'aménagement forestier pour la protection de la biodiversité indigène dans la forêt modèle de Fundy. 51 pages.
70	Ministère des Ressources naturelles, Direction de la recherche forestière. 2002. Le traitement d'éclaircie précommerciale pour le groupe de production prioritaire SEPM, Avis scientifique. Produit par le Comité consultatif scientifique du Manuel d'aménagement forestier. 139 p.
71	Fortin, M. 2003. Raréfaction de l'épinette rouge, p. 45 à 66. Dans : Les enjeux de biodiversité relatifs à la composition forestière, P. Grondin et A. Cimon, coordonnateurs. Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Direction de la recherche forestière et Direction de l'environnement forestier. 216 p.
71	Paquin, R. et J. Noël. 2003. Envahissement des érablières par le hêtre, p. 191 à 200. Dans : Les enjeux de biodiversité relatifs à la composition forestière, P. Grondin et A. Cimon, coordonnateurs Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Direction de la recherche forestière et Direction de l'environnement forestier. 216 p.
71	Majcen, Z. 2003. Raréfaction des espèces compagnes de l'érablière, p. 93 à 102. Dans : Les enjeux de biodiversité relatifs à la composition forestière, P. Grondin et A. Cimon, coordonnateurs. Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Direction de la recherche forestière et Direction de l'environnement forestier. 216 p.
71	Grondin, P., L. Bélanger, V. Roy, J. Noël et D. Hotte, 2003. Envahissement des parterres de coupe par les feuillus de lumière (enfeuillage), p. 131 à 174. Dans : Les enjeux de biodiversité relatifs à la composition forestière, P. Grondin et A. Cimon, coordonnateurs. Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Direction de la recherche forestière et Direction de l'environnement forestier. 216 p.
72	Drapeau et al. 2006. Les arbres d'intérêt pour la faune et le maintien de la diversité biologique en forêt boréale du Québec. Présentation PowerPoint faite dans le cadre du Forum de transfert sur la recherche en aménagement et en environnement forestiers. FQRNT
73	Cimon, A. et P. Labbé. 2006. Lignes directrices visant à encadrer la pratique de l'éclaircie précommerciale afin d'assurer le maintien de la biodiversité, Québec, gouvernement du Québec, ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction de l'environnement forestier, 13 p.
74	Déry, S. et P. Labbé, 2006. Lignes directrices rattachées à l'objectif sur la conservation du bois mort dans les forêts aménagées : sélection de lisières boisées riveraines à soustraire de l'aménagement forestier, Québec, gouvernement du Québec, ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction de l'environnement forestier, 15 p.
75	Gerardin, V. et J. Bissonnette. 2001. Note sur des indices de diversité écologique théorique ; Le cas des corridors proposés pour le passage d'une ligne de transport d'énergie dans la MRC de Papineau. Direction du patrimoine écologique et du développement durable Ministère de l'Environnement. 24 p.
76	Lapierre, H. et B.-P. Harvey. 2003. Portrait de la diversité des écosystèmes forestiers de l'Unité de gestion Portneuf-Laurentides. Document préparé par BPHenvironnement en collaboration avec l'Association forestière Québec

	métropolitain inc. pour l'Unité de gestion Portneuf-Laurentides. Québec. 133 p. + 2 annexes.
77	Hannon S.J. et C. McCallum. 2004. La conservation de la biodiversité des paysages forestiers aménagés au moyen d'une approche axée sur des espèces cibles. Département des sciences biologiques de l'Université de l'Alberta pour le Réseau de gestion durable des forêts. 60 p.
78	Lessard, G. et E. Boulfroy. 2001. Processus d'affectation du territoire ; Cas de la pourvoirie du Triton. TechNote CERFO 2001-02. 4 p.
79	Doyon, F. 2003. Synthèse du colloque sur la planification forestière ; L'aménagement intégré des ressources ne milieu forestier : Concept et outils. Colloque tenu du 31 octobre au 1er novembre 2002, à l'Université du Québec à Rimouski. 48 p.
80	Turbis, S. 2007. Formation SaMARE, partie application. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune. Présentation PowerPoint, 91 acétates.
80	Fortin, M. 2008. Simulateur d'accroissement, mortalité, et recrutement des érablières (SaMARE). Formation donnée par le Ministère des Ressources naturelles et de la Faune. Présentation PowerPoint, 70 acétates
80	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune. SaMARE, Simulateur de Mortalité, d'Accroissement et de Recrutement pour les Érablières. 5 p.
81	Hatin, M. 2008. Guide d'inventaire et d'utilisation du logiciel de gestion de ponceaux version 2.0. Régionale des zecs des Hautes-Laurentides. 59 p.
82	Ministère des Ressources naturelles. 1997. L'aménagement des ponts et des ponceaux dans le milieu forestier. Guide de 145 p.
83	Grondin, P., J. Noël et A. Schreiber. 2005. Analyse des relations entre les ornières et les variables écologiques dans la portion sud de la forêt boréale québécoise. Gouvernement du Québec, ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction de la recherche forestière et Direction de l'environnement forestier. 74 p.
84	Merrill B.R. et E. Casaday. 2001. Best Management Practices Road-Stream Crossing Removal. Roads Trails and Resources Maintenance Section, North Coast Redwoods District, California State Parks. 23 p.
85	L'Écuyer, H. 2003. Méthodologie d'évaluation de la perte de superficie productive associée aux réseaux routiers. Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs Direction de l'environnement forestier. 27 p.
86	Langevin, R., H. L'Écuyer, N. Lafontaine, et R. Paré. 2007. Méthodologie l'évaluation des cas d'érosion du réseau routier dans les forêts aménagées du Québec, Québec, gouvernement du Québec, ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction de l'environnement forestier. 19 p.
87	Langevin, R. et A. P. Plamondon. 2004. Méthode de calcul de l'aire équivalente de coupe d'un bassin versant en relation avec le débit de pointe des cours d'eau dans la forêt à dominance résineuse, gouvernement du Québec, ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Direction de l'environnement forestier et Université Laval, Faculté de foresterie et de géomatique, code de diffusion, 24 p.
87	Renaud, M. et R. Langevin. 2004. Programme informatisé de calcul de l'aire équivalente de coupe d'un bassin versant en relation avec le débit de pointe des cours d'eau dans la forêt à dominance résineuse : guide d'utilisation, version décembre 2004, gouvernement du Québec, ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Direction de l'environnement forestier et Université Laval, Faculté de foresterie et de géomatique, no publ. DEF-0242. 13 p.

88	Schreiber, A., H. L'Écuyer, R. Langevin et N. Lafontaine. 2006. Lignes directrices rattachées aux objectifs de conservation du sol et de l'eau : plans généraux d'aménagement forestier de 2008-2013, Québec, gouvernement du Québec, ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction de l'environnement forestier. 30 p.
89	Cimon, A. et P. Labbé. 2006. Lignes directrices visant à encadrer la pratique de l'éclaircie précommerciale afin d'assurer le maintien de la biodiversité, Québec, gouvernement du Québec, ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction de l'environnement forestier. 13 p.
91	MNRO. 2001. Forest management guide for natural disturbance pattern emulation, Version 3.1. Ont. Min. Nat. Res., Queen's Printer for Ontario, Toronto. 40 p.
92	Guillemette, F. et S. Bédard. 2006. Sylviculture des peuplements à dominance de feuillus nobles au Québec. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction de la recherche forestière. 112 p.
93	D'Avignon, H., C. Périé, V. Gerardin et R. Ouimet. 1999. Établissement d'indicateurs d'aménagement forestier durable dans l'aire commune 32-02 : portrait de la richesse floristique. Note de recherche forestière no 96. MRN, Direction de la recherche forestière. 22 p.
94	Ouimet, R., H. D'Avignon, S. Tremblay, C. Périé et V. Gerardin. 2000. Comment calculer les indices de Pielou à partir de données d'inventaire écologique pour évaluer la diversité des écosystèmes forestiers. Note de recherche forestière no 102. MRN, Direction de la recherche forestière. 12 p.
95	D'Avignon, H., C. Périé, V. Gerardin et R. Ouimet. 2000. Utilisation des indices de Pielou pour caractériser la diversité des types de végétation dans une aire commune de la forêt boréale. Note de recherche forestière no 107. MRN, Direction de la recherche forestière. 20 p.
96	Périé, C., Levesque, F., D'Avignon, H., Ouimet, R. et V. Gerardin. 2000. Utilisation d'indicateurs cartographiques dans la caractérisation de la mosaïque forestière à l'échelle d'une aire commune. Note de recherche forestière no 101. MRN, Direction de la recherche forestière. 18 p.
97	Ménard, S., M. Darveau, L. Imbeau et L.-V. Lemelin. 2006. Méthode de classification des milieux humides du Québec boréal à partir de la carte écoforestière du 3e inventaire décennal, Rapport technique No Q2006-3, Canards Illimités Canada - Québec, 19 p.
98	Lebel, L., K. Lowell, S. Théberge, M. Renaud et V. McCullough. Caractérisation spatiale des mosaïques naturelles et d'intervention afin d'évaluer les coûts d'exploitation. Présentation PowerPoint, 35 acétates.
Gén_1	Gagnon, P., P. Patry et M. Bédard. 2007. Rapport annuel 2006, Aménagement forestier durable (Version préliminaire). Compagnie Abitibi-Consolidated du Canada, TFD Lac St-Jean. 50 p.
Gén_10	Lindenmayer, D.B., J.F. Franklin et J. Fischer. General management principles and a checklist of strategies to guide forest biodiversity conservation. Biological conservation, vol 131 (2006) p.433-445
Gén_2	Compagnie Abitibi-Consolidated du Canada et COOP Petit-Paris. 2007. Plan d'aménagement forestier durable, TFD Lac St-Jean. 79 p.
Gén_3	Compagnie Kruger. 2006. Rapport de performance d'aménagement forestier durable, Suivi des indicateurs - Année 2006, Aire commune 093-20. 42 p.
Gén_4	Comité directeur des critères et indicateurs de la Forêt modèle de l'ouest de Terre-Neuve. 1999. Critères et indicateurs de l'aménagement durable des forêts,

	Guide pratique des indicateurs locaux à Terre-Neuve et au Labrador. 51 p.
Gén_5	Belleau. P. 2000. Développement du système de surveillance de la forêt modèle du Bas-St-Laurent : Sélection de critères et indicateurs locaux pour une gestion durable des forêts. Préparé pour la Forêt modèle du Bas-Saint-Laurent. 25 p.
Gén_6	Munson, A.D., M. Darveau, L. Bouthillier et al. 2003. Indicateurs de la gestion durable des forêts : développement d'un processus de mise en œuvre dans une étude de certification dans la région de la Mauricie, Québec. 34 p.
Gén_7	Programme de forêts modèles du Canada. 2000. Guide d'utilisation des indicateurs locaux de l'aménagement durable des forêts: Expériences du Réseau canadien de forêts modèles. 272 p.
Gén_8	MNRO. 2005. Use of Indicators in Forest Management Planning. FMP Training Material. 57 p.
Gén_9	Vallauri, D., G. Olivier, L. Poncet et C. Schwoehrer. 2001. Références scientifiques sur la Conservation d'un réseau représentatif et fonctionnel de forêts naturelles. WWF et Réserves naturelles de France. 91 p.

Note : Certains MOCI ont été retirés après l'attribution du numéro unique ce qui explique le bris séquentiel dans les numéros.

6.2 En ordre alphabétique

Num. réf.	Auteurs
15	Anderson, A.E. and J.Nelson. 2003. Projecting vector-based road networks with a shortest path algorithm. Department of forest Resources Management, University of British-Columbia, 2045–2424. Main Mall, Vancouver, BC, Canada.
4	Anthony Usher Planing consultant. 2002. Protocole d'entente entre les industries du tourisme et de la forêt, Guide des ententes d'intendance des ressources. Produit pour la direction de la gestion forestière, ministère des Richesses naturelles de l'Ontario. 58 pages. http://www.tourism.gov.on.ca/french/tourism/rsa_user_guide_f.pdf . Exemple de protocole d'entente : http://www.tourism.gov.on.ca/french/tourism/rsa_mou_f.pdf
63	Anthony Usher Planning Consultant. 2002. Exemple de protocole d'entente d'intendance. 7 p.
44	Arnup, B. 2000. Réduire au minimum le bouleversement du sol dans les opérations forestières : Guide pratique. Édité par la Forêt modèle du Lac Abitibi. 31 p.
Gén_5	Belleau. P. 2000. Développement du système de surveillance de la forêt modèle du Bas-St-Laurent : Sélection de critères et indicateurs locaux pour une gestion durable des forêts. Préparé pour la Forêt modèle du Bas-Saint-Laurent. 25 p.
59	Bois, G et Roy, C. 2008. Guide d'aide à la prise de décisions pour l'harmonisation des différentes utilisations de la forêt. CTRI. 38 p.
30	British Columbia Ministry of Forests and Range. 2006. The public response to harvest practices in British Columbia at the landscape and stand level. Forest Practices Branch. Victoria, B.C. 54 p.
29	British Columbia Ministry of Forests, Forest Practices Branch. Predicting the impacts of retention cutting. 3 pages
61	Cheveau, M. 2005. Contribution des connaissances traditionnelles écologiques (TEK) à l'aménagement forestier durable. Rapport de synthèse environnementale

	présenté comme exigence partielle du doctorat en science de l'environnement. 46 p.
89	Cimon, A. et P. Labbé. 2006. Lignes directrices visant à encadrer la pratique de l'éclaircie précommerciale afin d'assurer le maintien de la biodiversité, Québec, gouvernement du Québec, ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction de l'environnement forestier. 13 p.
73	Cimon, A. et P. Labbé. 2006. Lignes directrices visant à encadrer la pratique de l'éclaircie précommerciale afin d'assurer le maintien de la biodiversité, Québec, gouvernement du Québec, ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction de l'environnement forestier, 13 p.
Gén_4	Comité directeur des critères et indicateurs de la Forêt modèle de l'ouest de Terre-Neuve. 1999. Critères et indicateurs de l'aménagement durable des forêts, Guide pratique des indicateurs locaux à Terre-Neuve et au Labrador. 51 p.
Gén_2	Compagnie Abitibi-Consolidated du Canada et COOP Petit-Paris. 2007. Plan d'aménagement forestier durable, TFDLac St-Jean. 79 p.
31	Compagnie Abitibi-Consolidated du Canada. 2005. Analyse de la qualité de l'habitat de l'orignal dans le TFD-Mauricie. 18 pages
Gén_3	Compagnie Kruger. 2006. Rapport de performance d'aménagement forestier durable, Suivi des indicateurs - Année 2006, Aire commune 093-20. 42 p.
52	Courtois, J. H. Sansregret, L. Bélanger. 1999. L'éclaircie précommerciale, un traitement qui inquiète. Tiré des actes du Forum Forêt-Faune, Jonquière, 10-11 novembre 1999. Page 47-55.
9	Cusson, M. et al. 2001. Utilisation à court terme de trois types de forêts résiduelles par le lièvre d'Amérique (<i>Lepus americanus</i>) en forêt boréale. 82 pages.
93	D'Avignon, H., C. Périé, V. Gerardin et R. Ouimet. 1999. Établissement d'indicateurs d'aménagement forestier durable dans l'aire commune 32-02 : portrait de la richesse floristique. Note de recherche forestière no 96. MRN, Direction de la recherche forestière. 22 p.
95	D'Avignon, H., C. Périé, V. Gerardin et R. Ouimet. 2000. Utilisation des indices de Pielou pour caractériser la diversité des types de végétation dans une aire commune de la forêt boréale. Note de recherche forestière no 107. MRN, Direction de la recherche forestière. 20 p.
7	Darveau, M. et A. Desrocher. 2001. Le bois mort et la faune vertébrée – État des connaissances au Québec. Québec. Ministère des Ressources naturelles, Direction de l'environnement forestier (DEF-0199). 37 pages.
2	Déry, S. et M. Leblanc, 2005. Lignes directrices pour l'implantation des îlots de vieillissement rattachées à l'objectif sur le maintien de forêts mûres et surannées - Partie 2 : intégration à la planification forestière, Québec, gouvernement du Québec, ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction de l'environnement forestier, 11 p.
74	Déry, S. et P. Labbé, 2006. Lignes directrices rattachées à l'objectif sur la conservation du bois mort dans les forêts aménagées : sélection de lisières boisées riveraines à soustraire de l'aménagement forestier, Québec, gouvernement du Québec, ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction de l'environnement forestier, 15 p.
54	DESFOR. 2005. Guide de martelage forêt-faune adapté aux forêts privées. 133 pages
57	Desmarais, M. 2004. Plan d'harmonisation faune-forêt-récréation, Réserve faunique Portneuf. SEPAQ. 124 p.

5	Direction de la gestion forestière, MRNO. 2001. Lignes directrices de la gestion des forêts et du tourisme axé sur les ressources. Min. Rich. nat. Ont., Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, Toronto (Ontario). 48 pages. http://www.tourism.gov.on.ca/french/tourism/rbt_management_guidelines-f.pdf
32	Doyon, F. 2000. Biodiversity Assessment Project, report #3 : Habitat classification. 11 p.
79	Doyon, F. 2003. Synthèse du colloque sur la planification forestière ; L'aménagement intégré des ressources ne milieu forestier : Concept et outils. Colloque tenu du 31 octobre au 1er novembre 2002, à l'Université du Québec à Rimouski. 48 p.
32	Doyon, F. et P.D. Druniker. 2000. Biodiversity Assessment Project, report #2 : The species selection procedure. 14 p.
72	Drapeau et al. 2006. Les arbres d'intérêt pour la faune et le maintien de la diversité biologique en forêt boréale du Québec. Présentation PowerPoint faite dans le cadre du Forum de transfert sur la recherche en aménagement et en environnement forestiers. FQRNT
32	Druniker P.D. et al. 2000. Biodiversity Assessment Project, report #1: Background and structure. 24 p.
47	Dumais, D. Prévost, M et Raymond, P. 2007. L'épinette rouge, une espèce à bien connaître...pour une sylviculture mieux adaptée ! Avis de recherche forestière no 7. 2 p.
22	Favreau, J. 2004. Interface-Map : un nouvel outil d'aide à la décision en développement chez FERIC. 3 p.
22	Favreau, J. 2005. Interface-Map, un nouvel outil d'aide à la décision pour calculer les coûts d'approvisionnement. 3 p.
18	FERIC. 2002. Avantages du compactage des sols cohérents pour les routes forestières. Réf. Advantage, Vol.3, no.9
22	FERIC. 2004. Estimation de l'impact monétaire des ententes d'harmonisation de la récolte avec les autres ayants droits. 7 p.
48	FERIC. 2004. Impact de la dispersion des coupes sur les coûts d'approvisionnement au Québec. 44 pages
17	FERIC. 2005. Effet de l'entretien routier sur les vitesses de déplacement sur les routes de gravier. Réf. Advantage, Vol.6, no.6
16	FERIC. 2006. Optimiser la séparation de produits en forêt mixte avec un procédé de récolte par arbres entiers. Réf. Advantage, Vol.7, no.18
20	FERIC. PlaniRoute. Logiciel de FERIC
21	FERIC. Provue 2005. Logiciel de FERIC
11	Forest Roads and Water Crossings Initiative, MNRO. 2003. Findings and recommendations pertaining to Liability Assessment, Determination of Responsibility, Planning Implications. 59 pages
51	Forêt modèle du Bas-St-Laurent et Université du Québec à Rimouski. 2003. Indice de qualité d'habitat, Extension ArcView. 58 p.
53	Forêt modèle du Bas-St-Laurent et UQAR. 1996. Logiciel « Le Planificateur en gestion faune-forêt » Version 1.1
45	Fortin et al. 2003. La coupe partielle dans les sapinières à épinette rouge : une option à considérer. Document produit dans le cadre du carrefour de la recherche forestière 2003. 6 p.
42	Fortin, M. 2001. Les peuplements mixtes de sapin baumier et d'épinette rouge de la région du mont Tremblant et leur évolution après coupe partielle. 81 p.

71	Fortin, M. 2003. Raréfaction de l'épinette rouge, p. 45 à 66. Dans : Les enjeux de biodiversité relatifs à la composition forestière, P. Grondin et A. Cimon, coordonnateurs. Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Direction de la recherche forestière et Direction de l'environnement forestier. 216 p.
80	Fortin, M. 2008. Simulateur d'accroissement, mortalité, et recrutement des érablières (SaMARE). Formation donnée par le Ministère des Ressources naturelles et de la Faune. Présentation PowerPoint, 70 acétates
Gén_1	Gagnon, P., P. Patry et M. Bédard. 2007. Rapport annuel 2006, Aménagement forestier durable (Version préliminaire). Compagnie Abitibi-Consolidated du Canada, TFD Lac St-Jean. 50 p.
75	Gerardin, V. et J. Bissonnette. 2001. Note sur des indices de diversité écologique théorique ; Le cas des corridors proposés pour le passage d'une ligne de transport d'énergie dans la MRC de Papineau. Direction du patrimoine écologique et du développement durable Ministère de l'Environnement. 24 p.
46	Gingras, C. Cordeau, J-F. et Laporte, G. 2006. Un algorithme de minimisation du transport à vide appliqué à l'industrie forestière. 13 p.
83	Grondin, P., J. Noël et A. Schreiber. 2005. Analyse des relations entre les ornières et les variables écologiques dans la portion sud de la forêt boréale québécoise. Gouvernement du Québec, ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction de la recherche forestière et Direction de l'environnement forestier. 74 p.
71	Grondin, P., L. Bélanger, V. Roy, J. Noël et D. Hotte, 2003. Envahissement des parterres de coupe par les feuillus de lumière (enfeuillage), p. 131 à 174. Dans : Les enjeux de biodiversité relatifs à la composition forestière, P. Grondin et A. Cimon, coordonnateurs. Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Direction de la recherche forestière et Direction de l'environnement forestier. 216 p.
69	Groupe de recherche sur l'écosystème de la grande région de Fundy. 1997. Directives d'aménagement forestier pour la protection de la biodiversité indigène dans la forêt modèle de Fundy. 51 pages.
10	Guillemette, F. 2001. Enjeux faune-forêt : Démarche d'analyse pour une saine gestion du territoire en pourvoirie. Fédération des pourvoyeurs du Québec et fondation de la faune du Québec, Québec. 24 pages
92	Guillemette, F. et S. Bédard. 2006. Sylviculture des peuplements à dominance de feuillus nobles au Québec. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction de la recherche forestière. 112 p.
77	Hannon, S.J. et C. McCallum. 2004. La conservation de la biodiversité des paysages forestiers aménagés au moyen d'une approche axée sur des espèces cibles. Département des sciences biologiques de l'Université de l'Alberta pour le Réseau de gestion durable des forêts. 60 p.
56	Hannon, S.J. et C. McCallum. 2004. La conservation de la biodiversité des paysages forestiers aménagés au moyen d'une approche axée sur des espèces cibles. Réseau de gestion durable des forêts. 60 p.
58	Harvey, B.P. et Lapierre, H. 2002. Les unités territoriales opérationnelles (UTO) : un outil favorisant l'implantation d'une gestion intégrée des ressources. Projet pilote des aires communes 31-02 et 31-04 de l'Unité de gestion Portneuf-Laurentides. 36 p.
81	Hatin, M. 2008. Guide d'inventaire et d'utilisation du logiciel de gestion de ponceaux version 2.0. Régionale des zecs des Hautes-Laurentides. 59 p.

32	Higgelke, P. et al. 2000. Biodiversity Assessment Project, report #6 : Habitat supply models. 15 p.
68	Huggard, D. 2004. L'instauration d'un réseau d'écosystèmes représentatifs dans les paysages aménagés : une approche pour l'évaluation des zones inexploitable. Transfert des connaissances et exploitation des technologies (TCET) Réseau de gestion durable des forêts. 32 p.
62	Institut québécois d'aménagement de la forêt feuillue. 2004. Mémoire présenté à la Commission d'étude scientifique et technique sur la gestion de la forêt publique québécoise. 19 p.
67	Kneeshaw, D. et al. 2000. Vers une foresterie écologique : proposition d'indicateurs de GDF qui s'inspirent des perturbations naturelles. Réseau sur la gestion durable des forêts. Première édition. 60 p.
85	L'Écuyer, H. 2003. Méthodologie d'évaluation de la perte de superficie productive associée aux réseaux routiers. Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs Direction de l'environnement forestier. 27 p.
87	Langevin, R. et A. P. Plamondon. 2004. Méthode de calcul de l'aire équivalente de coupe d'un bassin versant en relation avec le débit de pointe des cours d'eau dans la forêt à dominance résineuse, gouvernement du Québec, ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Direction de l'environnement forestier et Université Laval, Faculté de foresterie et de géomatique, code de diffusion, 24 p.
86	Langevin, R., H. L'Écuyer, N. Lafontaine, et R. Paré. 2007. Méthodologie l'évaluation des cas d'érosion du réseau routier dans les forêts aménagées du Québec, Québec, gouvernement du Québec, ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction de l'environnement forestier. 19 p.
76	Lapierre, H. et B.-P. Harvey. 2003. Portrait de la diversité des écosystèmes forestiers de l'Unité de gestion Portneuf-Laurentides. Document préparé par BPHenvironnement en collaboration avec l'Association forestière Québec métropolitain inc. pour l'Unité de gestion Portneuf-Laurentides. Québec. 133 p. + 2 annexes.
50	Lebel, L. et al. 2003. Caractérisation spatiale des mosaïques naturelles et d'intervention afin d'évaluer les coûts d'exploitation. 6 p.
98	Lebel, L., K. Lowell, S. Théberge, M. Renaud et V. McCullough. Caractérisation spatiale des mosaïques naturelles et d'intervention afin d'évaluer les coûts d'exploitation. Présentation PowerPoint, 35 acétates.
49	Leblanc, M. 2004. La CPRS à rétention de bouquets : un nouveau traitement sylvicole à expérimenter. Direction de l'environnement forestier Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs. 8 p.
23	Leblanc, M. et S. Déry, 2005. Lignes directrices pour l'implantation des îlots de vieillissement rattachées à l'objectif sur le maintien de forêts mûres et surannées - Partie I : intégration au calcul de la possibilité forestière, Québec, gouvernement du Québec, ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction de l'environnement forestier, 21 p.
35	Leblanc, M. et S. Déry, 2005. Lignes directrices pour l'implantation des refuges biologiques rattachées à l'objectif sur le maintien de forêts mûres et surannées, Québec, gouvernement du Québec, ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction de l'environnement forestier, 21 p.
78	Lessard, G. et E. Boulfroy. 2001. Processus d'affectation du territoire ; Cas de la pourvoirie du Triton. TechNote CERFO 2001-02. 4 p.
43	Lieffers, V. et B. Grover. 2004. Nouveaux régimes sylvicoles pour les forêts

	boréales mixtes de l'Alberta. 20 p.
Gén_10	Lindenmayer, D.B., J.F. Franklin et J. Fischer. General management principles and a checklist of strategies to guide forest biodiversity conservation. Biological conservation , vol 131 (2006) p.433-445
71	Majcen, Z. 2003. Raréfaction des espèces compagnes de l'érablière, p. 93 à 102. Dans : Les enjeux de biodiversité relatifs à la composition forestière, P. Grondin et A. Cimon, coordonnateurs. Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Direction de la recherche forestière et Direction de l'environnement forestier.216 p.
97	Ménard, S., M. Darveau, L. Imbeau et L.-V. Lemelin. 2006. Méthode de classification des milieux humides du Québec boréal à partir de la carte écoforestière du 3e inventaire décennal, Rapport technique No Q2006-3, Canards Illimités Canada - Québec, 19 p.
84	Merrill, B.R. et E. Casaday. 2001. Best Management Practices Road-Stream Crossing Removal. Roads Trails and Resources Maintenance Section, North Coast Redwoods District, California State Parks. 23 p.
40	Ministère des Ressources naturelles de l'Ontario. 2001. Silvicultural effectiveness Monitoring manual for Ontario. 50 pages
80	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune. SaMARE, Simulateur de Mortalité, d'Accroissement et de Recrutement pour les Érablières. 5 p.
24	Ministère des Ressources naturelles et des Parcs, Direction des programmes forestiers. 2003. Outil d'aide à la décision pour classifier les secteurs d'intérêt majeurs et définir les stratégies d'aménagement pour l'intégration visuelle des coupes dans les paysages; Objectifs de protection ou de mise en valeur des ressources du milieu forestier visant le maintien de la qualité visuelle des paysages forestiers. 15 pages.
64	Ministère des Ressources naturelles et des Parcs, division des inventaires forestiers. 2001. Le système hiérarchique de classification écologique. Pamphlet.
14	Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Direction de l'environnement forestier. 2003. Méthodologie d'évaluation de la perte de superficie productive associée aux réseaux routiers. 27 pages.
70	Ministère des Ressources naturelles, Direction de la recherche forestière. 2002. Le traitement d'éclaircie précommerciale pour le groupe de production prioritaire SEPM, Avis scientifique. Produit par le Comité consultatif scientifique du Manuel d'aménagement forestier. 139 p.
82	Ministère des Ressources naturelles. 1997. L'aménagement des ponts et des ponceaux dans le milieu forestier. Guide de 145 p.
13	Ministère des Ressources naturelles. 2001. Voirie forestière et installation de ponceau, Saines pratiques. 27 pages
26	Ministry of Forests, Forest Practices Branch. 1994. Visual landscape design training manual. For. Prac. Br., Min. For., Victoria, B.C.
25	Ministry of Forests, Forest Practices Branch. 2001. Visual Impact Assessment. Guidebook. 2nd ed. For. Prac. Br., Min. For., Victoria, B.C.
12	Ministry of Natural Resources. 2004. Water crossing inventory instruction manual, crown forest road and water crossing program. 134 pages.
91	MNRO. 2001. Forest management guide for natural disturbance pattern emulation, Version 3.1. Ont. Min. Nat. Res., Queen's Printer for Ontario, Toronto. 40 p.
Gén_8	MNRO. 2005. Use of Indicators in Forest Management Planning. FMP Training Material. 57 p.

65	MRN et al. 2001. Atelier sur les milieux riverains forestiers, Rapport d'atelier. Atelier tenu à Shawinigan les 21 et 22 novembre 2001. 56 p.
41	MRNF. Méthode pour déterminer la sensibilité à l'orniérage d'une UAF. Logiciel développé par le MRNF. 7 p.
Gén_6	Munson, A.D., M. Darveau, L. Bouthillier et al. 2003. Indicateurs de la gestion durable des forêts : développement d'un processus de mise en œuvre dans une étude de certification dans la région de la Mauricie, Québec. 34 p.
94	Ouimet, R., H. D'Avignon, S. Tremblay, C. Périé et V. Gerardin. 2000. Comment calculer les indices de Pielou à partir de données d'inventaire écologique pour évaluer la diversité des écosystèmes forestiers. Note de recherche forestière no 102. MRN, Direction de la recherche forestière. 12 p.
28	Pâquet, J. et L. Deschênes, 2005. Lignes directrices pour la mise en œuvre des objectifs visant le maintien de la qualité des paysages et l'harmonisation des usages, Québec, gouvernement du Québec, ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction des programmes forestiers, Direction de l'environnement forestier, 33 pages.
27	Pâquet, J. et L. Bélanger. 1998. Stratégie d'aménagement pour l'intégration visuelle des coupes dans les paysages. Réalisé par C.A.P. Naturels dans le cadre du « Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier » du ministère des Ressources naturelles. Charlesbourg. 40 p.
3	Paquet, Josée. 1996. Aménagement visuel des paysages forestiers, un guide de mise en valeur. 33 pages.
71	Paquin, R. et J. Noël. 2003. Envahissement des érablières par le hêtre, p. 191 à 200. Dans : Les enjeux de biodiversité relatifs à la composition forestière, P. Grondin et A. Cimon, coordonnateurs Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Direction de la recherche forestière et Direction de l'environnement forestier. 216 p.
37	Pentassuglia, N. et Meek, P. 2004. Essais de coupe avec rétention variable dans l'est du Canada. Rapport Avantage de FERIC. Vol 5 No. 5. 6 pages
96	Périé, C., Levesque, F., D'Avignon, H., Ouimet, R. et V. Gerardin. 2000. Utilisation d'indicateurs cartographiques dans la caractérisation de la mosaïque forestière à l'échelle d'une aire commune. Note de recherche forestière no 101. MRN, Direction de la recherche forestière. 18 p.
Gén_7	Programme de forêts modèles du Canada. 2000. Guide d'utilisation des indicateurs locaux de l'aménagement durable des forêts: Expériences du Réseau canadien de forêts modèles. 272 p.
87	Renaud, M. et R. Langevin. 2004. Programme informatisé de calcul de l'aire équivalente de coupe d'un bassin versant en relation avec le débit de pointe des cours d'eau dans la forêt à dominance résineuse : guide d'utilisation, version décembre 2004, gouvernement du Québec, ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Direction de l'environnement forestier et Université Laval, Faculté de foresterie et de géomatique, no publ. DEF-0242. 13 p.
8	Samson, C., C. Dussault, R. Courtois et J.P. Ouellet. 2002. Guide d'aménagement de l'habitat de l'orignal. Société de la faune et des parcs du Québec, Fondation de la faune du Québec et ministère des Ressources naturelles du Québec, Sainte-Foy. 48 pages
88	Schreiber, A., H. L'Écuyer, R. Langevin et N. Lafontaine. 2006. Lignes directrices rattachées aux objectifs de conservation du sol et de l'eau : plans généraux d'aménagement forestier de 2008-2013, Québec, gouvernement du Québec, ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction de l'environnement

	forestier. 30 p.
38	Schreiber, A., Lafontaine, N. et Jetté, J-P. 2001. Limiter la formation d'ornières dans les parterres de coupe au moyen d'une approche de gestion par objectifs. 2 p.
36	Service canadien des forêts. 2007. Le processus de planification de l'aménagement des écosystèmes forestiers. Chercheurs impliqués : Simon Bell et Tom Murray. 6 p.
6	Service d'extension en foresterie de l'Est-du-Québec. 1997. Travaux sylvicoles et aménagement Multiressource – Clef d'aide à la décision. 57 pages
34	Sougavinski, S. et F. Doyon. 2002. La coupe avec rétention variable de la structure : résultats de recherche, expérience de mise en œuvre et questions opérationnelles. 60 p.
55	Sougavinski, S. et F. Doyon. 2005. Directives de répartition spatiale existantes pour la forêt boréale canadienne aménagée. Directives de Réseau de gestion durable des forêts, Edmonton, Alberta. 116 p.
33	Sturtevant, B. R., A. Fall, D. D. Kneeshaw, N. P. P. Simon, M. J. Papaik, K. Berninger, F. Doyon, D. G. Morgan, and C. Messier. 2007. A toolkit modeling approach for sustainable forest management planning: achieving balance between science and local needs. <i>Ecology and Society</i> 12(2): 7. [online] URL: http://www.ecologyandsociety.org/vol12/iss2/art7/
80	Turbis, S. 2007. Formation SaMARE, partie application. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune. Présentation PowerPoint, 91 acétates.
Gén_9	Vallauri, D., G. Olivier, L. Poncet et C. Schwoehrer. 2001. Références scientifiques sur la Conservation d'un réseau représentatif et fonctionnel de forêts naturelles. WWF et Réserves naturelles de France. 91 p.
60	WWF-Canada et TEMBEC. 2005. A Collaborative Approach between WWF and Tembec on Forest Certification in the Gordon Cosens Forest, A model for Forest Certification in Canada. 10 p.